

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 395

Artikel: Le problème de l'enseignement ménager en Belgique et ailleurs

Autor: Delachaux, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

inouïables chez toutes celles qui ont travaillé avec Mme Boos pour le progrès de nos causes.

Née dans la plus haute paroisse d'Europe, celle d'Avers-Cresta, dans une vallée lointaine des Grisons, Mme Boos fut élevée en Italie, où se passa toute sa jeunesse. Et peut-être faut-il chercher dans ce concours de circonstances deux des traits distinctifs de sa personnalité : son caractère vif et un peu cassant comme l'air coupant des hauteurs d'une part, et de l'autre la passion vibrante qui l'a toujours animée. Ame éprise de justice, elle sut allier à son inflexible ligne de conduite dans ce domaine, une pitié profonde pour toutes les souffrances, et ces deux forces lui permirent de mener de front, et à côté de ses devoirs professionnels et familiaux qu'elle ne négligea jamais, une activité très étendue en faveur de l'amélioration de la condition des femmes.

Cette activité se manifesta d'abord par la création, en commun avec son mari, qui partageait toutes ses idées, du pensionnat de jeunes filles, dont la renommée s'étendit vite au loin, et qui ouvrit des voies nouvelles au développement de l'éducation féminine, et à la notion d'un travail professionnel féminin bien préparé : idées neuves et presque révolutionnaires dans ce temps-là ! Puis, lorsqu'en 1883 fut fondée la première « Ligue des Femmes suisses », dont le but était de soutenir les intérêts des femmes, et de modifier leur situation devant la loi et dans la cité, Mme Boos se trouva au premier rang des fondatrices. Et l'on a peine à se représenter maintenant tout le courage qu'il fallait vers 1880 pour soutenir des principes de cet ordre ! Une femme qui réclamait le droit pour les femmes d'étudier, qui prenait position pour l'abstinence, contre la prostitution, qui faisait des conférences en public, — une femme de ce genre n'était pas, pour nos bons milieux helvétiques, une « vraie femme » ! et qui aurait l'idée de l'effort persistant et considérable que coûta l'abrogation dans le droit civil zurichois de la disposition avantageant les héritiers masculins aux dépens des héritiers féminins, maintenant qu'il paraît si naturel que garçons et filles héritent de même ? Douze ans plus tard, Mme Boos, qui avait dans l'Intervalle aussi travaillé à la création de la Section zurichoise de la Société d'Utilité publique, fondaient encore, en réunissant deux nouvelles Sociétés féminines à l'organisation desquelles elle avait également contribué, l'Union Féministe de Zurich, qui existe de nos jours comme l'une des Sections de l'Association suisse pour le Suffrage, et dont elle fut présidente à plusieurs reprises et pendant bien des années. Mais toujours préoccupée de l'idée d'une collaboration sur le terrain national, qui l'avait inspirée dès 1883, elle prenait part, en 1899, avec des représentantes des Unions de Femmes de Genève et de Lausanne et avec Mme Pieczynska et Mme de Mullinen, à la fondation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Et ce furent alors les temps héroïques, qu'elle aimait à rappeler plus tard, des pétitions et des démarches au sujet du Code civil, du Code pénal, de même que, sur le terrain cantonal, il est peu de démarches d'ordre législatif, moral ou social qui n'aient pas été inspirées, préparées ou signées par elle (admission des femmes au barreau, au jury, aux Commissions officielles d'assistance et d'école, prud'-femmes, suffrage féminin ecclésiastique, inspectariat féminin du travail, abolition de la réglementation de la prostitution, loi sur les auberges, etc., etc.), quelques-unes — peu, hélas ! — avec suc-

cès, les autres passant comme le flambeau aux mains de celles qui lui ont succédé...

Bien vite Mme Boos s'était rendu compte de la nécessité d'une presse féministe pour secondar le mouvement féministe, et ce fut elle qui engagea l'Union Féministe de Zurich à publier dès 1903 son propre organe, *Le Féminisme* (*Die Frauenbestrebungen*), qui vécut quinze ans et fut le précurseur en Suisse allemande du journal *Die Schweizer Frauenblatt* (et dont notre *Mouvement* à ses débuts s'inspira directement (*Réd.*). Elle fut aussi une des premières femmes suisses à comprendre la nécessité pour notre féminisme de collaborer avec les organisations féminines internationales, et représenta souvent les femmes suisses, au prix de bien des sacrifices de temps, d'argent et de forces, aux réunions du Conseil International des Femmes, son don spécial pour les langues étrangères lui rendant dans ces occasions des services inappréciables.

Idealiste convaincue, qui s'était créée à elle-même sa propre religion par l'effort de sa pensée, Mme Boos souffrit beaucoup de la guerre et des courants de haine et de mensonge qui ont depuis constamment empoisonné notre atmosphère. Elle fut aussi déçue par les générations suivant la sienne, pour lesquelles elle avait tant travaillé, et qui semblaient ne faire aucun cas des possibilités ouvertes devant elles ; et enfin la mort de son mari, de ce collaborateur de tous les instants, de ce compagnon fidèle dans toutes les luttes vers un idéal de justice, lui porta le dernier coup. Aussi ses dernières années furent-elles tristes et dépourvues pour elle, tristes aussi pour celles qui, l'entourant, souffraient de voir s'éteindre le feu de sa pensée. Mais le soutien de cette nature droite et fière, de cet esprit courageux, leur resta comme un exemple, et elles seront dignes de celle qui, des années durant, leur a infatigablement frayé la route.

S. GLAETTLI-GRAF.

(Librement traduit et abrégé par M. F.)

Le problème de l'enseignement ménager en Belgique et ailleurs¹

Pour fonder un foyer, il faut une ménagère. En Belgique comme ailleurs, on crée donc des écoles ménagères et des cours ménagers, mais, en les destinant non pas uniquement à des jeunes filles, mais aussi à des ouvrières mariées et mères de famille. Ces utiles institutions furent d'abord regardées avec méfiance, puis peu à peu la fréquentation se fit plus régulière. Mais il faut toujours et encore compter avec l'insuffisance du salaire du mari obligeant la femme à aller à l'usine plutôt qu'à l'école, comme avec l'exploitation du travail des enfants qui les prive du temps nécessaire pour suivre des cours.

Ces femmes qu'il s'agit d'éduquer ne se rendent souvent pas compte de l'importance de leur rôle de ménagère. Elles ne savent pas que les trois cinquièmes de la fortune d'un peuple passent par les mains des maîtresses de maison qui peuvent bien être surnommées les *banquiers du monde*. Elles ne se

¹ Par M. F. Legrand, inspecteur provincial Imprimerie provinciale, Charleroi (Hainaut).

rendent pas compte du fait que les deux millions de ménages belges ont consacré en une seule année plus de 46 milliards de francs aux dépenses ménagères. Et il ne leur viendra que rarement à l'esprit qu'il aurait été possible de faire de cette somme énorme un emploi

plus intelligent, plus conforme aux bons principes de la conduite raisonnée d'un ménage. Croirait-on que l'opposition, dont eut à souffrir l'enseignement ménager dans le Hainaut notamment, venait surtout des mères, soit qu'elles n'aient eu que mépris pour des

Ghoses d'Allemagne

Comment votent les femmes ?

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant ci-après un extrait d'un très intéressant article que nous empruntons à notre confrère *Die Frau*. (Réd.)

Les opinions diffèrent beaucoup quant à l'influence qu'exerce le suffrage féminin sur les divers partis politiques. Souvent on croit que les femmes votent plutôt pour les partis extrêmes, et l'opinion populaire estime que la plus grande partie des femmes allemandes sont rattachées au mouvement extrémiste de droite notamment.

La statistique publiée au début de novembre sur les résultats de l'élection du président du Reich permet d'examiner, à l'aide de chiffres précis, la situation des femmes dans les partis politiques. Il ne faut cependant pas oublier que chaque commune organise elle-même ses bureaux électoraux, et que, dans la plus grande partie du Reich, les hommes et les femmes ne votent pas séparément. Pour l'élection du président, les districts ayant organisé un scrutin séparé comptent ensemble 2,370,000 électeurs, ce qui ne représente environ que le 5 % de la totalité du corps électoral allemand. Cependant, la documentation recueillie, même pour une si faible proportion, a son intérêt, car elle provient de contrées fort diverses. Si donc l'on compare la répartition des voix dans ces districts, on verra que le président von Hindenburg, déjà au premier tour de scrutin, a obtenu le plus grand nombre de voix féminines : 51,6 % des femmes ayant voté pour lui et seulement 44,2 % des hommes. Le candidat national-allemand Duesterberg obtient un nombre presque égal de voix féminines et de voix masculines (7,6 % chez les femmes et 7,5 % chez les hommes). Par contre, les deux candidats extrémistes de droite et de gauche, Hitler et Thälmann, obtiennent moins de voix féminines que de voix masculines : 26,5 % des femmes contre 28,3 % des hommes votèrent pour Hitler, et 14 % des femmes contre 19,7 % des hom-

mes pour Thälmann. Au 2^{me} tour de scrutin, ces différences restèrent à peu près les mêmes.

Si l'on compare les résultats obtenus dans les diverses parties du Reich, on constatera des différences sensibles entre les régions protestantes et les régions catholiques. Les résultats obtenus en Thuringe, contrée entièrement protestante, et où le vote a eu lieu séparément dans toutes les communes, sont très caractéristiques : la Hindenburg a obtenu le 37,2 % des voix féminines contre le 33,7 % des voix masculines. Mais Hitler aussi eut du succès parmi les électrices que parmi les électeurs : 33,4 % de femmes contre 33 % d'hommes. Par contre, les femmes ne soutinrent que faiblement le candidat extrémiste de gauche, Thälmann, qui n'obtint que le 16,6 % des voix féminines contre le 20,2 % des voix masculines. Duesterberg (nationaliste), lui, obtint 12,6 % de voix féminines contre 12,8 % de voix masculines.

Le tableau est tout autre dans les contrées catholiques. Dans le district de Cologne-Aix-la-Chapelle, où dans la ville de Cologne et dans 8 autres communes importantes les hommes et les femmes votèrent séparément, Hindenburg obtint 67,9 % des voix féminines contre 54 % des voix masculines. Hitler n'y obtint que 16,3 % des voix féminines contre 21,4 % des voix masculines ; Thälmann, 14,4 % des voix féminines contre 22,9 % des voix masculines, et Duesterberg, seulement 1,1 % des voix féminines et 1,3 % des voix masculines.

Il est également intéressant de constater que, dans les régions protestantes, les femmes de la ville et celles de la campagne votèrent à peu près de la même façon, tandis que, dans les districts catholiques, les femmes de la campagne sont plus conservatrices que celles de la ville.

Cependant, pour l'élection du président, la question de personnalité joue peut-être un plus grand rôle que celle du parti. Aussi les élections au Reichstag offrent-elles sans doute un tableau plus exact de la répartition des femmes dans les partis politiques. Cinq grandes villes : Cologne, Leipzig, Magdebourg, Hagen et Wiesbaden ont fait voter séparément. Voici les résultats en pourcentages obtenus par les différents partis :

	Leipzig		Magdebourg		Hagen		Wiesbaden		Cologne	
	% Femmes	% Hommes	% F.	% H.	% F.	% H.	% F.	% H.	% F.	% H.
Nat.-soc. (parti Hitler)	33,0	31,5	38,5	36,0	33,3	32,0	43,7	43,0	22,8	26,4
Nat.-allemand.	4,8	4,1	6,9	5,9	5,1	4,4	4,3	3,7	3,1	3,0
Partis bourgeois	5,7	5,2	3,5	3,7	2,0	2,2	5,1	4,8	2,8	3,2
Soc.-chrétiens	1,9	1,2	0,5	0,3	3,1	2,5	1,5	0,8	0,5	0,3
Centre (cathol.)	1,6	1,3	2,6	2,1	21,4	14,6	15,0	8,8	34,5	21,2
Soc. démocr.	34,7	33,7	36,3	35,8	12,2	13,8	20,3	23,0	17,1	19,7
Communiste	17,8	22,9	10,2	14,7	21,4	29,0	9,7	15,4	18,8	25,8

Dans ces 5 villes, pourtant très différentes comme population, un beaucoup plus grand nombre de femmes que d'hommes votent donc en faveur du centre et du parti national-allemand. En ce qui concerne le parti national-socialiste, partout, sauf à Cologne, ville essentiellement catholique, le nombre des femmes est supérieur à

celui des hommes. Par contre, le parti communiste obtient toujours un nombre bien inférieur de voix féminines que de voix masculines. Même dans les villes industrielles où ce parti a gagné un terrain important parmi les ouvriers, il n'a pas eu le même succès auprès des ouvrières.

W. STEPHAN.

Figures et portraits de Femmes

M^{me} Juliette Adam

La carrière de cette femme d'élite, aujourd'hui plus que nonagénaire, qui par son patriotisme, son loyalisme, son activité intelligente et généreuse, mérita d'être appelée « la grande Française » et « la mère de la République » est certainement d'un très vif intérêt. Aussi tenons-nous d'esquisser ici sa vie et son œuvre.

Juliette Lambert est née le 6 octobre 1836, à la Verberie, dans l'Oise ; son père, médecin dévoué aux pauvres diables, helléniste passionné, idéaliste presque sectaire, la plaça très jeune — trop jeune — dans un pensionnat où elle souffrit assez de la perte de sa liberté et des brutalités d'une sous-maîtresse pour s'enfuir de cette école.

Ses *Mémoires*, publiés de 1900 à 1910, donnent des détails piquants sur ce qu'elle intitule le roman de son enfance et de sa jeunesse : d'admirables portraits de famille, tel celui d'une grand-mère sédentaire à l'excès, mais dont l'imagination vagabondait sans cesse vers des contrées fantastiques et merveilleuses, ou ceux de vieilles parentes originales et intelligentes qui, au fond de leur province, lisent avec passion les orateurs et les poètes latins, ou encore celui de la bonne tante Anastasie murmurant à l'oreille de Mme Adam accourue à son lit d'agonie : « Ma nièce, ne me défendez pas contre la mort ; votre temps me déplaît ! »

Juliette Lambert épouse M. La Messine, qui ne s'entend guère à la rendre heureuse. Gyp nous trace quelque part de la jeune Mme La Messine un portrait joli et blond comme un pastel de Lancret : « Je vis à un bal officiel la femme la plus complètement, la plus absolument jolie que j'aie jamais rencontrée... grande, souple, blonde, elle avait des épaules et des bras merveilleux, un teint vraiment éblouissant et d'admirables yeux bleus qui éclairaient un visage parfait... sa robe de gaze blanche coulait toute droite sur son corps onduleux... ses cheveux brillants comme de la soie floche étaient tordus à l'antique, sa bouche ressemblait à une fleur... L'intelligence, si rare chez les très jolies femmes, illuminait cette figure charmante. »

Le goût d'écrire lui vient, qui adoucit les tristesses de sa vie conjugale, et, à vingt-deux ans, elle publie sa première œuvre pour réfuter les injures prodiguées par Proudhon à des femmes de lettres telles que George Sand et Daniel Stern (la comtesse d'Agout) dans son fameux livre : *La justice dans la révolution*. Il fallait à la débutante dans le métier littéraire un fier courage pour s'attaquer à Proudhon et voler au secours de femmes auteurs qu'elle ne connaissait que par leurs écrits. Le succès de *Idées antiproudhoniennes sur la femme, l'amour et le mariage* mit leur auteur en relation avec tout ce qui comptait alors dans le monde des lettres : George Sand, qui fut dès lors pour elle une sorte de marraine littéraire, Flaubert, les Goncourt, Dumas fils, etc.

Devenue veuve, Juliette La Messine épousa

M. Edmond Adam, député à l'Assemblée nationale, puis sénateur inamovible et enfin préfet de police en 1870. Le salon de Mme Adam devint vite le centre de l'opposition républicaine contre l'Empire ; un des rêves de la maîtresse de maison était l'avènement d'une république athénienne perfectionnée. Elle connut quelques désillusions ! Gambetta fut longtemps de ses amis, mais un malentendu les sépara. M. Edmond Adam mourut en 1877, et, en 1879, sa veuve, suivant les conseils de Flaubert, fonda la *Nouvelle Revue* qu'elle dirige personnellement. Aux dires de Flaubert, il fallait absolument un journal accueillant les jeunes talents auxquels les revues en vogue refusaient impitoyablement l'hospitalité de leurs colonnes. Dans chaque numéro de la *Nouvelle Revue*, ses fameuses *Lettres sur la politique extérieure* assurèrent rapidement à la jeune directrice une renommée universelle. Nous pouvons retrouver une partie de ces lettres dans une publication ultérieure : *La Parole française à l'étranger*. Flaubert lui présenta Maupassant : « Voici un petit que je vous recommande... », et les premières œuvres de ce célèbre conteur parurent en effet dans la *Revue*, qui révéla aussi des écrivains comme Loti, Richepin, Bourget, J.-H. Rosny, Marcelle Tynaire, Léon Daudet, Camille Maclair et Paul Marguerite.

Pour tous ceux qu'elle appelait « ses jeunes », Mme Adam fut une amie maternelle, avisée, exquise. Loti semble avoir été le plus chéri de ses fils d'élection ; il n'est pas ingrat et reconnaît la haute valeur de sa directrice. Il écrit à Alphonse Daudet : « ... Je crois que

Mme Adam m'aime bien et vous savez qu'elle est bonne et ardente aux causes de ses amis. Je lui demande son appui qui est très puissant. Cela m'est égal de l'implorer, elle, parce que je l'aime, moi aussi, à cause de son cœur. » (Soit dit en passant, ce fut grâce à l'influence de Mme Adam que « mon frère Yves » obtint ses galons de second-maître.)

Dans le salon parisien de sa directrice où, dit-elle, des esprits agitent les tentures pendant la nuit, comme dans la villa Fleurie de Cannes, Loti, reçu comme l'enfant de la maison, lit manuscrit après manuscrit, et dès qu'il a repris la mer, de courts billets lui apportent le réconfort de l'amitié. Mme Adam s'afflige des hésitations de Loti, de son manque de confiance en lui-même, et lui prêche l'énergie. « ... Si je causais souvent avec vous, écrit-elle, je vous gérerais de ce mal littéraire qui ne doit pas répandre son amertume sur la vie... N'avez jamais un découragement, je ne vous le permettrai plus ; vous n'avez pour directeur et pour ami, c'est de moi que vous tenez le jour comme écrivain, c'est à moi que vous devez la lumière sur vous. Je suis une marraine un peu sorcière et je me fais une joie de réaliser ce que je prédici... » Et après avoir lu le manuscrit du *Roman d'un spahi*, elle précise : « La seule chose que je n'aime pas dans votre admirable livre, c'est la fin. A force d'effet, cela devient mélodramatique, romantique. Je vous avoue que l'horrible ne m'a jamais causé une émotion. Les extrêmes poussés au delà m'ont toujours paru des négations... »

Mme Adam a le culte de l'amitié : « ... Je ne

cours si peu élevés, soit qu'elles aient envisagé que leurs enfants apprendraient mieux la cuisine sous leur direction que sous celle des institutrices?

Il y a actuellement en Belgique 218 écoles et classes ménagères (pour 872 en 1906) et 7910 élèves (pour 9976 en 1906). Régression sérieuse, et dont il vaut la peine de chercher les causes: hostilité des mères de famille du peuple, parfois aussi pouvoirs publics peu favorables. Depuis 1914 l'enseignement ménager a été rendu obligatoire jusqu'à l'âge de quatorze ans, et l'on s'efforce actuellement de prolonger l'obligation jusqu'à seize ans, malgré les oppositions rencontrées.

L'enseignement ménager agricole existe en Belgique sous plusieurs formes: cours abrégés ou «cours amorce», donnés dans des cercles de fermières, durant deux ou trois semaines seulement, et seulement pour faire comprendre la nécessité de cet enseignement pour les filles de la campagne; écoles ambulantes groupant dans un village, puis dans d'autres, toutes les jeunes paysannes de la région; écoles fixes avec un programme de deux ans d'études, où l'on constate en 1929 que les jeunes filles âgées de 20 ans forment la majorité des élèves; écoles supérieures ménagères, où la durée d'études est de trois ans, et où les anciennes élèves des écoles fixes se forment pour devenir des conseillères ménagères, des présidentes de cercles de fermières, ou encore des maîtresses ménagères. Enfin l'Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de Lacken, créé en 1919, forme des institutrices ménagères agricoles, et fait profiter aussi de son enseignement les jeunes filles des classes aisées de la campagne, filles de fermiers ou de châtelains, soit qu'elles veulent s'adonner elles-mêmes à la vie rurale, soit qu'elles se bornent à prêcher d'exemple et à collaborer à l'embellissement de la vie agricole.

L'ouvrage intéressant dont il est question ici ne traite pas seulement de la situation actuelle de l'enseignement ménager belge et de l'effort magnifique du Hainaut pour l'intensifier et le populariser; mais il étudie aussi ce qui s'est fait dans ce domaine en d'autres pays. Les pages concernant la Suisse nous montrent à l'avant-garde de l'enseignement ménager et mentionnent, entre autres, qu'à Zurich l'économie domestique est reconnue officiellement comme une profession et que l'apprentissage ménager est organisé dans les maisons privées: apprenties ménagères, contrat écrit d'apprentissage, examens de fin d'apprentissage, commissions composées de maîtresses de maison, d'institutrices ménagères, etc., chargées de surveiller l'apprentissage, de trancher les différends entre maîtresses de maison et apprenties ménagères, d'organiser les examens de fins d'apprentissage, etc., etc. Toutes ces innovations captivantes font très bien sur le papier et honorent notre pays. On peut espérer que de si belles initiatives obtiendront un succès complet et que les effets se généraliseront sur tout notre territoire.

Un petit chapitre pas banal, que celui intitulé *la cuisine en dix minutes*: un savant de l'Institut Pasteur, parlant du fait que le rythme de la vie est changé, que la femme est souvent occupée hors de chez elle, et que finis sont les temps des lentes cuissons et

La Benjamine des femmes députées anglaises :

Miss Irene WARD

Miss Ward, qui a remplacé à la Chambre des Communes Margaret Bondfield, l'ancienne Ministre du Travail, appartient au parti conservateur, ce qui a rendu son élection plus difficile dans le centre minier de Wallsend. Dès 1924, elle s'est occupée de politique, et est très spécialement intéressée par les questions économiques et la lutte contre le chômage.



Cliché The Vote.

des mijotages, explique comment la préparation du plat le plus compliqué se résume dans les six opérations suivantes: cuisson à l'eau, friture, grillade, étouffée, liaison à la farine, liaison à l'œuf! En dix minutes, si elle connaît bien les 6 opérations fondamentales, la maîtresse de maison peut confectionner poisson en sauce, entrecôte, omelette, côte de veau milanaise, purée Saint-Germain, escalope viennoise, rognons de veau sautés, œufs frits, pieds de porcs grillés, etc. réconciliant ainsi deux inconciliables, semblait-il, cuisiner vite et manger bien!

M. Legrand consacre aussi des pages intéressantes au *Home Economics* ou Section d'enseignement ménager des Universités féminines des Etats-Unis. On évalue à 30.000 le nombre des Américaines ayant suivi quatre ans l'Université pour exercer une profession et science domestique, professions dont voici les plus curieuses, embrassées — ou créées — par d'anciennes étudiantes de ces sections: conseillères dans banques pour budgets familiaux; architectes ménagères; expérimentatrices des agences de publicité; expérimentatrices dans les laboratoires d'achat des magasins; spécialistes de l'alimentation pour communautés et pensionnats; diététiciennes pour hôpitaux et cliniques, etc., etc.

Dans tous les pays où l'enseignement ménager est très avancé, l'outillage ménager est naturellement très perfectionné. Les cuisines deviennent ou de vastes laboratoires, ou des miracles d'ingéniosité contenus dans les armoires. La cuisine-alcôve, dite de Schuster, nous paraît être un exemplaire particulièrement réussi de la cuisinette à dimensions réduites d'un appartement moderne exigé, tandis que les laboratoires ménagers des écoles allemandes ou belges frappent par leur installation si pratique et si intelligente. Notons en passant que, dans une école ménagère parisienne on met à la disposition de chaque élève une cuisine particulière, qui évoque celle

ou elle devra évoluer plus tard dans son propre ménage; quelques écoles allemandes préfèrent aussi ce système du compartiment-cuisine réservé à une seule élève cuisinière aux vastes cuisines pédagogiques, avec leurs fourneaux monstres et leurs installations si grandes et si luxueuses que nulle élève ne retrouvera leurs pareilles dans sa vie future de ménagère. C'est une façon de rendre l'enseignement non seulement plus vivant, mais aussi plus vrai!

V. DELACHAUX.

1 Une brochure de M. Fernand Legrand sur l'orientation sociale de l'enseignement ménager, qui vient de paraître, présente sous une forme claire et abrégée la matière de son précédent livre.



Les Femmes et la Société des Nations

Une protestation des suffragistes suisses

Les femmes de tous les pays qui ont suivi en octobre dernier les discussions d'inspiration très féministe de la VI^e Commission de l'Assemblée par la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N. — discussions que nous avons rapportées ici même en leur temps¹ — avaient été désagréablement frappées par le discours du délégué suisse à cette Commission, M. le conseiller national Dollfus. Il s'agissait, on s'en souvient, d'examiner, à la demande de l'Espagne, les meilleurs

¹ Voir le *Mouvement*, N° 389.

moyens d'assurer à la S. d. N. la collaboration féminine, et les organisations de femmes, tant nationales qu'internationales, consultées avaient été unanimes à déclarer que, pour que cette collaboration soit efficace, elle devait être officielle, ceci en pleine conformité avec l'article 7 du Pacte qui reconnaît des droits égaux aux femmes et aux hommes à accéder à tous les postes et à toutes les fonctions de la S. d. N.; c'est pourquoi M^{me} Malaterre-Sellier avait, au nom de la délégation française, soumis à la Commission une résolution préconisant cette collaboration effective, par la nomination de femmes compétentes dans les délégations nationales à l'Assemblée, dans les Commissions techniques, et dans les postes élevés du Secrétariat.

Cette résolution fut votée à l'unanimité, mais non pas sans que M. Dollfus ne se crût obligé auparavant de faire, de la part de la Suisse, des réserves et des observations qui soulevèrent une certaine émotion dans les milieux féminins. En substance, en effet, notre délégué, tout en se déclarant féministe personnellement (il aurait donc reçu des instructions antiféministes du gouvernement fédéral? (*Réd.*)), marqua que, du point de vue suisse, et puisque les femmes n'ont pas le droit de vote chez nous, une collaboration officielle (nous savons ce que cela signifie! (*Réd.*)) était préconisée par notre gouvernement, la situation étant d'ailleurs déjà réglée par l'art. 7 du Pacte. Mais, tout de même, et grâce à l'addition du qualificatif *compétente*, accolé au terme de femme, chaque fois que celui-ci revenait dans le texte proposé par la délégation française, M. Dollfus se déclarait en mesure de voter, au nom de la Suisse, la résolution proposée. Déclaration embrouillée, qui semblait traduire le malaise de devoir s'opposer, seul, à une opinion féministe, unanimement manifestée dans la VI^e Commission, aussi bien par les délégués des Etats à suffrage féminin (Grande-Bretagne, Etats Scandinaves, Australie, Tchécoslovaquie, etc.), presque tous représentés officiellement par des femmes) que par des Etats sans suffrage féminin, comme la France.

Le mécontentement suscité par cette déclaration dans les milieux féminins à Genève fit porter la question devant le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, qui se réunissait justement quelques jours plus tard. Celui-ci décida d'intervenir auprès de M. Motta, dont la courtoisie à l'égard des féministes ne s'est jamais démentie, à Berne comme à Genève, par une lettre de protestation. Différentes circonstances retardèrent l'envoi de cette lettre, qui vient seulement d'être fait. Nous en publions le texte ci-après, ayant attendu cet envoi, à la prière du Comité Central, pour mettre nos lecteurs au courant de cet incident: bien que remontant maintenant à trois mois en arrière, celui-ci n'a rien perdu pour nous, femmes suisses, de son intérêt significatif.

E. Gb.

Texte de la lettre:

Monsieur G. Motta, Chef du Département politique fédéral, Berne.

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'Association suisse pour le Suffrage féminin a suivi avec le plus vif intérêt les délibérations de la XIII^e Assemblée de la Société des Nations. Les travaux de la VI^e Commission traitant de la

prononce jamais légèrement le mot *amié*. J'ai une sorte de religion pour ce sentiment dans lequel j'ai trouvé les épreuves et les récompenses de ma vie... Mais il arriva finalement à cette fervente de l'amitié d'éprouver de non moins solides antipathies, et ses *Mémoires* abondent en traits caustique et en malices vengeresses. Si elle se brouilla avec Gambetta qu'elle avait aimé, elle se réconcilia avec Clemenceau qu'elle détesta longtemps et qui le lui rendait bien. Vers la fin de la grande guerre, reconnaissant la valeur de l'énergique homme d'Etat, elle lui écrivit: «Est-ce que vous n'en avez point assez de notre inimitié? — Oui, j'en ai assez», répondit immédiatement Clemenceau. Et dès lors régna entre eux sinon une grande affection, du moins la paix.

L'œuvre littéraire de M^{me} Adam est considérable: au moins 70 volumes! On ne peut tout citer. Les sept volumes de *Mémoires* sur son enfance et sa jeunesse, sur ses premières armes littéraires et politiques, ses sentiments, ses idées avant 1870, le siège de Paris, ses amitiés politiques avant l'abandon de l'idée de revanche, etc., des *Etudes* sur la société de toutes les grandes capitales, un livre sur *Son village, le Voyage autour du grand pin, le Mandarin, la Patrie hongroise, Païenne, Jean et Pascal*, etc., etc.

Très ardente féministe, elle a toujours bataillé en faveur du vote de femmes: «J'estime qu'elles y ont droit et je tiens à le déclarer», écrivait-elle dans le *Figaro* d'il y a quelques cinq ans. Innombrables sont les gens qu'obligea cette femme de cœur et les années n'ont

pas ralenti son zèle. Ne la vit-on pas présider encore en 1929 le Comité qui érigea à Reims le monument aux infirmières des troupes alliées victimes de leur devoir à la guerre?

(A suivre.) JEANNE VULLIOMENT.



Publications reçues

HELENE NAVILLE: *Frank Thomas. Sa vie. Son œuvre*. Edit. La Concorde, Lausanne; Fischbacher, Paris.

Précédée d'un portrait où se révèle, dans la bonté du sourire un peu mélancolique, tout l'amour du prochain dont l'intense rayonnement

fut la plus grande part de l'ascendant exercé par Frank Thomas sur les foules comme sur les individus, et introduite par une belle préface de M. Henri d'Espine, la biographie que nous donne de lui M^{me} H. Naville est des plus émouvantes dans sa simplicité. A côté du grand prédicateur revit l'homme tout entier, sa magnifique carrière si pleine, son intérêt pour toutes les questions qui préoccupèrent l'opinion publique, la courageuse indépendance d'esprit avec laquelle il les abordait.

Frank Thomas dans la vie privée, ou parlant du haut de la chaire, ou consolant les affligés, les malades, ou bien au milieu de ses catéchumènes attentifs, toujours et partout se dépensant sans compter (il faisait jusqu'à 1200 visites pastorales par an), se dépensant jusqu'à l'usure de son cœur surmené, — tel il apparaît vivant sous la plume de sa biographe.

En écrivant ces lignes pour le *Mouvement Féministe*, nous ne voudrions point passer sous silence non plus le fait qu'ouvert à toutes les idées justes et généreuses, Frank Thomas fut un adepte convaincu du suffrage féminin. Il en donna la preuve dans un sermon mémorable et comme membre du Comité d'abord, puis comme membre d'honneur de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. M.-L. P.

L. HAUTESOURCE: *L'amour vaincra l'amour*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Un nouveau roman de M^{me} Hautecource, et, cette fois encore, sur le foyer familial, sur le mariage. C'est la confession d'une mère qui, pour sauver sa fille prête au divorce par consentement mutuel, sans motif plus grave qu'une incompré-

hension réciproque, lui livre le secret de sa propre jeunesse et des tentations de même nature qu'elle a affrontées.

L'auteur montre dans ces jeunes époux les difficultés d'adaptation entre des êtres de caractère, d'éducation, d'habitudes autres, et combien il faut d'indulgence, de bonne volonté, de patients efforts souvent, pour que l'amour triomphe des dangers de la route. La thèse du mariage libre est soutenue par un homme dont l'ascendant sur l'intelligente, la fine, la sérieuse Berthe ne semble pas très compréhensible, et nous trouvons inutilement ridicule la féministe aux théories subversives. Cependant, la vaillante Luce, l'heureuse mère de famille, est bien campée, et le dénouement de l'intrigue emprunte d'une émotion forte et vraie. M.-L. P.

PIERRE LA MAZIERE: *Marie de la Roquette*. Roman. Edit. Baudinière, Paris.

Une lamentable, une tragique histoire, qui se déroule en partie dans un monde spécial, et se ferme cependant des pages d'une fraîcheur délicate.

Marie, — dans le troupeau des tristes errantes nocturnes «Léa», — une simple petite Bretonne, est entrée à treize ans en service loin de sa province natale; à seize ans, une famille l'emmena dans la capitale, mais la congédie deux mois après. Ici, on aimerait savoir par l'auteur le pourquoi de ce congé et quels êtres sans conscience ont pu abandonner sur le pavé de Paris une fillette ignorante, sans ressources ni recours.

Bref, Marie est seule; elle n'a pas d'abri, elle a faim. Un homme lui offre l'un après lui avoir payé un repas. Ainsi, la malheureuse enfant de-